



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00078** du **21 MAI 2024**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur SPIGA TOMASO
 33 RUE VILLEBOIS MAREUIL
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : démolition d'un garage. création d'un emplacement de
stationnement couvert. modification de la clôture par l'ajout d'un portail. installation de grilles
de défense sur les fenêtres

Sur un terrain sis 33 RUE VILLEBOIS MAREUIL
Cadastré AN85

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

21 MAI 2024
Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00078** du **21 MAI 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,